



Premier  
ministre

Commission pour les  
simplifications administratives

# GRDR Demande de subvention

COSA  
n° 12156\*01

Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat  
d'association

## Dossier de demande de subvention

**TITRE : PROGRAMME D'APPUI AUX INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT LOCAL ET  
D'IMPLICATION DES MIGRANTS DANS LEUR REGION D'ORIGINE-PHASE II**

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- Des informations pratiques présentant le document à remplir et le circuit suivi par votre dossier (page 2 de cette chemise)
- La liste des pièces à joindre au document rempli (page 3 de cette chemise)
- Une demande de subvention à compléter (fiches 1 à 4) (cocher ci-dessous la case correspondant à votre cas)

- pour une première demande  
 pour le renouvellement d'une demande

Ce dossier peut être téléchargé à partir du site Internet [www.cosa.gouv.fr](http://www.cosa.gouv.fr)

# Informations pratiques

## Qu'est-ce que le dossier commun de demande de subvention ?

Le dossier commun de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de l'État ou de ses établissements publics. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. Il ne concerne pas le financement d'un investissement.

## Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 4 fiches :

### → Fiche n° 1 : Présentation de votre association

Cette fiche (p. 1-3) est destinée à faciliter les relations avec l'administration.

Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines.

Si votre dossier est une demande de renouvellement d'une subvention, et que le service possède déjà un dossier permanent concernant votre association, ne remplissez que les rubriques concernant des éléments qui auraient été modifiés depuis la demande précédente.

### → Fiche n° 2 : Modèle de budget prévisionnel

Dans cette fiche (p. 4) figure un budget prévisionnel établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

Si vous disposez déjà d'un budget établi sous cette forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.

### → Fiche n° 3 : Description de l'action

Cette fiche (p. 5-6) est une description de l'action (ou des actions) projetée(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une (ou des) action(s) spécifique(s) que vous projetez de mettre en place.

Cette fiche est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

### → Fiche n° 4 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche (p. 7) permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée. La liste des pièces à joindre se trouve page 3 de cette chemise.

## Après le dépôt du dossier

Pour recevoir la subvention, si elle vous est accordée, vous devez disposer d'un numéro Siren qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs. Si vous n'en avez pas, il vous faut, dès maintenant, demander ce numéro à la direction régionale de l'Insee. La démarche est gratuite.

Pour justifier de l'utilisation des fonds qui vous auront été accordés, vous devrez transmettre au(x) service(s) qui vous les ont versés un compte-rendu financier si la subvention concerne une action.

Et dans tous les cas, vous devrez également transmettre les derniers comptes approuvés de votre association ainsi que son rapport d'activité.

Ces documents doivent être transmis au(x) service(s) au plus tard dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice comptable pour lequel la (ou les) subvention(s) a (ont) été attribuée(s).

# Pièces à joindre à votre dossier

Dans tous les cas, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire.

## Pour une première demande

→ Vos statuts déposés ou approuvés, en un seul exemplaire.

### 1. Votre demande de subvention est inférieure à 23 000 euros

Vous n'avez pas à fournir d'autres documents, il vous suffit de remplir le dossier et de l'envoyer à l'organisme dont vous sollicitez l'aide.

### 2. Au-delà de 23 000 euros

Vous devrez fournir les justificatifs suivants :

- les derniers comptes annuels approuvés ;
- le rapport d'activité.

## Pour un renouvellement, quel que soit le montant demandé

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale** ;
- le compte-rendu financier de la subvention dont vous demandez le renouvellement<sup>(\*)</sup> ;
- les derniers comptes annuels approuvés ;
- le rapport d'activité.

---

(\*) **IMPORTANT** : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

# Présentation de votre association

# 1-1

## Identification de votre association

Nom de votre association : **Groupe de Recherches et Réalisation pour le Développement Rural** \_\_\_\_\_

Sigle de votre association : **GRDR** \_\_\_\_\_

Adresse de son siège social **66-72 rue Marceau** \_\_\_\_\_

Code postal : **93100** Commune : **MONTREUIL** \_\_\_\_\_

Téléphone : : **01/48/57/75/80** Télécopie : **01/48/57/59/75**

Mail : **grdr@grdr.org**

Numéro SIREN : **3/1/0/2/7/0/ 16/4/0/ 10/0/0/ 17/4** (si vous ne disposez pas de ce numéro, voir p. 2 de la chemise)

Adresse de correspondance, si différente : \_\_\_\_\_

Code postal : **□□□□□□□□** Commune : \_\_\_\_\_

## Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

### Le représentant légal (le Président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : **BEAUDOUX** \_\_\_\_\_ Prénom : **Etienne** \_\_\_\_\_

Qualité : **Président** \_\_\_\_\_

Mail : **etienne.beaudoux@grdr.org** \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : **HARKOUK** \_\_\_\_\_ Prénom : **Arezki** \_\_\_\_\_

Mail : **arezki.harkouk@grdr.org** \_\_\_\_\_

### Identités et adresses des structures associatives ou relevant du secteur marchand avec lesquelles vous êtes liés (un organigramme peut être joint pour décrire ces relations) :

Le Groupe Initiatives (revue de capitalisation : *Traverses*) [<http://www.groupe-initiatives.org>]. Le GRDR est ainsi membre de Coordination Sud [<http://www.coordinationsud.org>].

Le CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale) [<http://www.cfsi.asso.fr>].

Le F3E (Fonds pour Etudes préalables - Etudes transversales et Evaluations) [<http://www.f3e.asso.fr>].

La campagne « Demain le Monde : Les migrations pour vivre ensemble » [<http://www.demain-le-monde.org>].

### Autres informations pertinentes relatives à votre association que vous souhaitez indiquer :

Le GRDR a été fortement impliqué dans tout le processus de création du FORIM [[www.forim.net](http://www.forim.net)].

# Présentation de votre association

# 1-2

## Renseignements d'ordre administratif et juridique

**Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour**

Déclaration en préfecture : **le 18 juin 1969**

à : **Paris**

---

Date de publication au Journal Officiel : **le 4 juillet 1969**

### Objet de votre association

*« L'association a pour but le développement du milieu rural dans les pays en voie de développement, ce développement devant être assuré essentiellement par le milieu lui-même en liaison avec ses activités de soutien au développement, il peut aussi participer à toute action des communautés originaires des pays du Sud émigrées en France, pour favoriser leur insertion dans la société française » [Cf. Statuts].*

### Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

non

oui, en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

**Type d'agrément :**

**Attribué par :**

**en date du :**

FORMATION

Direction Régionale de la Formation  
Professionnelle

1974

11.93.01.386.93

### Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

non

oui

### Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

non

oui

### Composition du bureau et du Conseil d'Administration :

#### Membres du bureau

PRESIDENT : BEAUDOUX Etienne

TRESORIER : FAIZANT Marc ; DENIS Laurent

SECRETAIRE : JENNY Frédéric

VICE PRESIDENT : NDIAYE Daouda

Autre membre du Bureau : CUFFINI Emmanuel

#### Membres du C.A.

DIABIRA Idrissa

GONIN Patrick

JAMET Sylvain

MANE Abdou Seydou

MANGASSOUBA Mamadou

REVAULT Pascal

SYLLA Samba

# Présentation de votre association

# 1-3

## Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou nécessitant une mise à jour

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

Depuis 1969, le GRDR accompagne les dynamiques de développement induites par la migration. Sa démarche s'inscrit dans une approche globale qui intègre les deux espaces : l'Afrique et la France. Le GRDR travaille ainsi, en valorisant ce double espace dans lequel évoluent les migrants, à la mise en cohérence du développement et de la citoyenneté là-bas et ici.

En France, le GRDR *accompagne les dynamiques individuelles et/ou collectives des immigrés* pour leur accès aux droits et leur implication citoyenne. Il exerce son expertise pour favoriser *l'insertion sociale et économique des migrants* [Appui aux Mouvements Associatifs Migrants – Promotion socioprofessionnelle et appui aux migrants porteurs de projets économiques individuels – Appui aux Actions Socio-Sanitaires].

En Afrique (Mali, Mauritanie, Sénégal), principal bassin subsaharien d'émigration vers la France, le GRDR travaille avec les autorités administratives locales, les services techniques de l'Etat, les municipalités et les acteurs de la société civile autour du triptyque « *décentralisation - développement local - lutte contre la pauvreté* ». Il promeut le processus de maîtrise locale de la décision et de l'action pour une amélioration durable des conditions de vie des populations conforme à leurs aspirations et basé sur une mobilisation des ressources locales. Sur la base de cette *approche généraliste*, le GRDR développe aussi des programmes thématiques de *développement économique* (agriculture) et *socio-sanitaires* (notamment VIH/Sida) [Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local (PAIDEL-I) – Programmes d'appui aux organisations de base : Caravane du Guidimakha, Fonds d'Appui aux Initiatives de Base (FAIB)] ; Appui au Secteur Horticole (PASH) ; Prog. Solidarité Santé Kayes (PSSK) – Gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire].

Sur le double espace, grâce à leur *double appartenance à leur territoire d'origine et d'accueil*, les migrants deviennent ambassadeurs des projets de développement menés dans les régions d'origine auprès de partenaires français et notamment des acteurs de leurs collectivités locales de résidence. Le GRDR accompagne les associations de migrants et leurs partenaires (collectivités locales, comités de jumelage, OSI) afin de les encourager à améliorer leurs connaissances de l'autre espace. L'un des objectifs visé est de *valoriser les migrants dans leur implication citoyenne ici et là-bas* [Programme de Promotion de l'Implication des Migrants dans le Développement de leur Région d'Origine (PIMDERO) ; Interfaces en Nord Pas de Calais].

En terme de **compétences**, le GRDR a développé une expertise principalement dans les domaines de l'agriculture, de l'hydraulique rurale, de la gestion des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire et de la santé. Depuis 2003, et face aux inondations, puis à l'invasion acridienne, le GRDR s'est positionné sur la demande de ses partenaires sur le post urgence d'appui aux sinistrés et de l'aide alimentaire dans ses zones d'intervention. A ces domaines sectoriels s'ajoutent des appuis transversaux d'ingénierie sociale pour promouvoir les dynamiques locales, l'intervention des opérateurs locaux (tant en ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage que la maîtrise d'œuvre) et la mobilisation des ressources financières locales (épargne crédit). La construction de réseaux de plaidoyer pour le développement local, la décentralisation, la souveraineté alimentaire et le co-développement sont des missions qui prennent de plus en plus d'ampleurs.

**Moyens humains de l'association :**

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

**Bénévoles : Une centaine.**

**Nombre total de salariés permanents : 80**  
**Salariés en CDI : 75    dont salariés à temps partiel : 3**

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

---

**Salariés en CDD: 5                                    dont salariés à temps partiel : 1**

**Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : 201 848 €**

**Montant des rémunérations et avantages des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe délibérant en tenant lieu :**

Nom : \_\_\_\_\_

Montant brut de la rémunération et des avantages :  €

Nom : \_\_\_\_\_

Montant brut de la rémunération et des avantages :  €

Nom : \_\_\_\_\_

Montant brut de la rémunération et des avantages :  €

**Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# Modèle de budget prévisionnel<sup>(1)</sup> 2

## Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires pour l'exercice.

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

### BUDGET PROVISoire GRDR 2007

| PRODUITS                                   |                | %       | Etat Conv.       | PAR DESTINATION   |                |                  |                |
|--|----------------|---------|------------------|-------------------|----------------|------------------|----------------|
| FONDS PUBLICS                              |                |         | 3 558 749        | Services Généraux | FRANCE         | AFRIQUE          | DOUBLE ESPACE  |
| SUBVENTIONS D'ETAT                         |                | 28,77%  | 1 151 328        | -                 | 542 532        | 508 796          | 100 000        |
| - AFD                                      | 2,23%          | 89 298  | -                | -                 | -              | 89 298           | -              |
| - ANCSEC National                          | 5,62%          | 225 000 | -                | -                 | 225 000        | -                | -              |
| - ANCSEC Régional                          | 2,37%          | 95 000  | -                | -                 | 95 000         | -                | -              |
| - CNASEA (emplois jeunes/CIE)              | 0,04%          | 1 500   | -                | -                 | 1 500          | -                | -              |
| - CPAM                                     | 0,69%          | 27 597  | -                | -                 | 27 597         | -                | -              |
| - DDASS 75                                 | 0,00%          | -       | -                | -                 | -              | -                | -              |
| - DDASS 76                                 | 0,37%          | 15 000  | -                | -                 | 15 000         | -                | -              |
| - DDASS 93                                 | 1,25%          | 50 000  | -                | -                 | 50 000         | -                | -              |
| - Délégation Interministérielle à la Ville | 0,50%          | 20 000  | -                | -                 | 20 000         | -                | -              |
| - DPM (Min. Cohésion Sociale)              | 0,62%          | 25 000  | -                | -                 | 25 000         | -                | -              |
| - INPES                                    | 0,17%          | 6 625   | -                | -                 | 6 625          | -                | -              |
| - MAE                                      | 14,24%         | 570 000 | -                | -                 | 20 000         | 450 000          | 100 000        |
| - Ministère du Droit des Femmes            | 0,25%          | 10 000  | -                | -                 | 10 000         | -                | -              |
| - Ministère jeunesse & sports              | 0,00%          | -       | -                | -                 | -              | -                | -              |
| - Ministère Justice                        | 0,42%          | 16 810  | -                | -                 | 16 810         | -                | -              |
| - Préfecture 76                            | 0,75%          | 30 000  | -                | -                 | 30 000         | -                | -              |
| - SCAC                                     | 1,47%          | 58 796  | -                | -                 | -              | 58 796           | -              |
| FONDS EUROPEENS                            |                | 42,45%  | 1 698 891        | -                 | 126 393        | 1 455 601        | 116 897        |
| Fonds Internationaux                       |                | 0,50%   | 20 000           | -                 | -              | 20 000           | -              |
| COLLECTIVITES TERRITORIALES                |                | 17,70%  | 708 530          | -                 | 191 689        | 417 841          | 99 000         |
| FONDS PRIVES                               |                | 8,92%   | 357 071          | -                 | 55 000         | 282 071          | 20 000         |
| - Autres subventions (A classifier)        | 0,12%          | 5 000   | -                | -                 | 5 000          | -                | -              |
| - ACORD                                    | 0,00%          | -       | -                | -                 | -              | -                | -              |
| - Aldefi                                   | 0,37%          | 15 000  | -                | -                 | -              | 15 000           | -              |
| - Cap Humanitaire (Alimentaire)            | 0,00%          | -       | -                | -                 | -              | -                | -              |
| - C.C.F.D.                                 | 2,75%          | 110 000 | -                | -                 | 20 000         | 70 000           | 20 000         |
| - C.F.S.I.                                 | 0,55%          | 22 000  | -                | -                 | -              | 22 000           | -              |
| - ESTHER                                   | 1,00%          | 40 000  | -                | -                 | -              | 40 000           | -              |
| - Fondation Caisse d'Epargne               | 0,50%          | 20 000  | -                | -                 | 20 000         | -                | -              |
| - Fondation Ensemble                       | 1,16%          | 46 303  | -                | -                 | -              | 46 303           | -              |
| - Fondation MACIF                          | 0,12%          | 5 000   | -                | -                 | 5 000          | -                | -              |
| - Fondation Michelham                      | 1,62%          | 65 000  | -                | -                 | -              | 65 000           | -              |
| - Participation migrants                   | 0,47%          | 18 768  | -                | -                 | -              | 18 768           | -              |
| - Provicimis                               | 0,00%          | -       | -                | -                 | -              | -                | -              |
| - Secours Catholique                       | 0,12%          | 5 000   | -                | -                 | 5 000          | -                | -              |
| - Sjarce                                   | 0,12%          | 5 000   | -                | -                 | -              | 5 000            | -              |
| RESSOURCES PROPRES                         |                | 1,66%   | 66 531           | 5 000             | 25 110         | 36 421           | -              |
| - Cotisations                              | 0,07%          | 3 000   | -                | 3 000             | -              | -                | -              |
| - Dons                                     | 0,05%          | 2 000   | -                | 2 000             | -              | -                | -              |
| - Formations                               | 0,50%          | 20 000  | -                | -                 | 20 000         | -                | -              |
| - Prestations de services                  | 1,04%          | 41 531  | -                | -                 | 5 110          | 36 421           | -              |
| - Ventas matériels / prestations           | 0,00%          | -       | -                | -                 | -              | -                | -              |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                      | <b>100,00%</b> |         | <b>4 002 351</b> | <b>5 000</b>      | <b>940 724</b> | <b>2 720 730</b> | <b>335 897</b> |
| CHARGES                                    |                | %       | NATURE           | Services Généraux | FRANCE         | AFRIQUE          | DOUBLE ESPACE  |
| A. INVESTISSEMENTS / ACHATS                |                | 7,97%   | 317 375          | 1 105             | 7 011          | 308 404          | 855            |
| B. FONCTIONNEMENT                          |                | 11,49%  | 457 506          | 25 987            | 103 353        | 288 860          | 39 306         |
| 1. Frais locaux                            | 2,70%          | 107 400 | -                | 10 620            | 45 134         | 39 391           | 12 255         |
| 2. Frais gestion                           | 4,29%          | 170 659 | -                | 9 268             | 36 424         | 115 126          | 9 841          |
| 3. Véhicules                               | 2,60%          | 103 514 | -                | -                 | -              | 103 514          | -              |
| 4. Déplacement                             | 1,91%          | 75 933  | -                | 6 098             | 21 795         | 30 829           | 17 210         |
| C. SALAIRES                                |                | 44,65%  | 1 777 956        | 172 350           | 700 580        | 730 388          | 174 638        |
| D. SERVICES EXTERIEURS                     |                | 1,22%   | 48 688           | 28 241            | 14 692         | 1 992            | 3 763          |
| E. APPUI AUX OPERATEURS LOCAUX             |                | 31,27%  | 1 245 368        | -                 | 7 233          | 1 186 618        | 51 517         |
| F. DIVERS ET IMPREVUS                      |                | 3,40%   | 135 384          | 5 156             | 23 374         | 100 867          | 5 987          |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                       | <b>100,00%</b> |         | <b>3 982 277</b> | <b>232 838</b>    | <b>856 245</b> | <b>2 617 129</b> | <b>276 066</b> |
| <b>RESULTAT (A-B)</b>                      |                |         | <b>20 074</b>    | <b>227 838</b>    | <b>84 479</b>  | <b>103 601</b>   | <b>59 831</b>  |



# Description de l'action

# 3-1

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association ou est relative à son objet social, vous n'avez pas besoin de remplir cette fiche.

## **INTITULE DE L'OPERATION :**

Programme d'appui aux initiatives de développement local et d'implication des migrants dans le développement de leur région d'origine-Phase II

**PAYS (ou Région, ou Intérêt Général) :** MALI – MAURITANIE – SENEGAL – FRANCE – PORTUGAL – ESPAGNE - ITALIE

## **LIEU D'INTERVENTION (avec localisation exacte) :**

- MALI : Le Cercle de Kayes et progressivement le Cercle de Yélimané
- MAURITANIE : les Régions du Guidimakha et du Gorgol
- SENEGAL : Régions de Tambacounda et de Matam
- FRANCE : Régions Ile de France, Nord Pas de Calais, Haute Normandie, Centre, etc.
- Portugal : Régions de Lisbonne et de Porto (avec Inde).
- Espagne : Régions de Catalogne et de Madrid (avec le Fons Catala et le GRAMC).
- Italie : Région de Calabre (avec Gao) et de Rome.

## **PARTENAIRES LOCAUX (maître d'œuvre ou correspondant) :**

**MALI :** En partenariat avec l'Assemblée Régionale de Kayes (ARK) et :

- L'Association des Municipalités du Mali (AMM)
- La Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT)
- La Direction de l'Aménagement du Territoire (DATAR)
- La Direction nationale des Frontières (DNF)
- Le Collectif des Députés de la Région de Kayes
- Le Réseau d'Echange sur le Développement Local (REDL)
- L'Assemblée Régionale de Kayes (ARK)
- Les Conseils de Cercle de Kayes et de Yélimané
- Le Comité de Pilotage des Communes du Djombuxu (CPCD)
- L'Association des Communes du Guidimakha Kafo (ACGK)
- Les élus des 15 collectivités appuyées.
- La Charte de collaboration de Kayes
- La Coordination Régionale des ONG
- Les services déconcentrés (santé, éducation, hydraulique, etc.)
- Les partenaires de coopération décentralisée en France (Ile de France, NPDC).
- Les structures techniques et financières d'appui au développement local en Europe
- L'Organisation Malienne pour la Réalisation des Initiatives de Base (Yélimané)
- L'ADER (ONG Locale)
- Le CIDS (ONG locale)
- Helvetas
- L'AFVP
- Les organisations de la société civile
- Les associations villageoises et communales de ressortissants résidant en France
- Les acteurs du secteur privé

## **MAURITANIE**

- Les 18 communes du Guidimakha et les 28 communes du Gorgol
- Le Collectif des Unions du Guidimakha
- L'ONG nationale Ecodéveloppement
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- Les Coopérations décentralisées (Région Centre, Aubervilliers, Louvres, Fos-sur-Mer, Noisy-le-Sec, Arles, Olot en Catalogne espagnole)
- Le Comité de Développement Local de chacune des communes
- Les agents de développement local
- Les associations de migrants
- L'Association des Maires du Guidimakha
- L'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol
- Les services techniques de l'état (santé, éducation, hydraulique, dévpt rural et environnement)

## **SENEGAL**

- Les Communautés Rurales de : Aouré, Bokiladji, Gabou, Kothiary, Moudéry, Pété et Orkadiéré
- Les Agences Régionales de Développement (ARD) de Tambacounda et de Matam
- Le Groupement d'intérêt communautaire de Bakel (13 communautés rurales)
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- Enda tiers monde
- L'Université de St Louis
- La Direction des Collectivités Locales
- La Direction d'Appui au Développement Local (DADL)
- L'Union des Association des Elus locaux
- L'Association nationale des conseillers ruraux (ANCR)
- Le Conseil national des ONG d'Appui au Développement (CONGAD)
- L'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)
- La Coordination des Organisation de la Société civile pour la défense de l'environnement et le développement du Bassin du Fleuve Sénégal (CODESEN)
- La plate forme des ONG Européennes au Sénégal
- Les autorités administratives (Préfecture et Sous Préfectures)
- Les services déconcentrés (santé, éducation, hydraulique)
- Groupe de Recherche pour l'Eco-Développement (GRED)

## **FRANCE**

- Une cinquantaine d'Associations villageoises et communales de ressortissants, de tous âges, résidant en France. Nous ne nommerons ici que les associations communales
- Les fédérations malienne et mauritanienne (HCME et RAME) de ressortissant et leur composante « jeunes » (Mauritalents) et « femmes » (*Kaffo* : *Guidimakha* Mauritanien)
- Une vingtaine de partenaires de coopération décentralisée (communes, intercommunalités, départements, régions).
- Les Agences de l'Eau (Artois Picardie, Seine Normandie, Loire Bretagne) et le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Restauration du Cours de l'Esso *Esso* - SIARCE [91].
- Les établissements de formation agricole (Nord – Pas de Calais).
- Les PNR (Nord – Pas de Calais).
- CUF (Cités Unies France) et les structures régionales chargées de l'animation de la coopération décentralisée (Cercoop, Resacoop, Lianes Coopération, Centr'aider, etc.).
- Les CASI (Coordinations des Acteurs de Solidarité Internationale).
- L'UNADEL (Union Nationale des Acteurs de Développement Local) et ses ramifications régionales Géants en Nord – Pas de Calais et Idéfil en ile de France.
- Les partenaires européens : *Indé* (Portugal), *Gao* (Italie), *Fons Catala* (Espagne) et leurs associés.
- Les Universités de Poitiers (laboratoire Migrinter) et de Calabre (Dipartimento di Sociologia e Scienza Politica, Università della Calabria).
- Le Conseil de l'Europe – Centre Nord-Sud.

## **OBJECTIFS ET REALISATIONS ENVISAGEES :**

**AU MALI :** Pour cette seconde phase (2007-2009), le GRDR se propose de participer au renforcement et à la mise en synergie des acteurs/institutions aux différents niveaux territoriaux (communal, intercommunal, cercle, régional, national et sous régional) à travers des cycles de formations/rencontres/échanges. Il s'agit donc pour le GRDR de faire en sorte que les différentes interventions sectorielles soient décloisonnées, les différents programmes de développements rationalisés. Aussi il s'agira d'accompagner l'exercice de la planification du territoire et la promotion des dynamiques locales.

**Objectifs généraux :** Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Région de Kayes par le renforcement des politiques de décentralisation et de développement local et à l'essor de la solidarité internationale par l'éducation au co-développement

### **Objectifs spécifiques :**

- 1- Animer une réflexion prospective et active sur le développement économique local
- 2- Promouvoir les initiatives de Co-développement et les partenariats de coopération décentralisée
- 3- Contribuer à la consolidation du processus de décentralisation et de développement local en Région de Kayes au niveau des communes, intercommunalités et cercles, et provoquer la concertation à l'échelle régionale
- 4- Assurer un plaidoyer et une visibilité aux bonnes pratiques de gouvernance locale

### **Résultats attendus :**

#### **Résultats 1**

**R1.1** Les OSC, les élus, les services déconcentrés, les acteurs économiques de la Région de Kayes, ainsi que les associations de migrants co-animent un cycle de réflexion prospective qui leur permet de prendre conscience des évolutions majeures et prévisibles de leur région pour les 15-20 prochaines années (démographique, infrastructurelle, urbaine et socio-économique, migration...)

**R1.2** Le potentiel économique régional est mis en perspective de ces évolutions et les obstacles à son essor identifiés et des solutions envisagées

**R1.3** Au moins deux filières économiques porteuses sont identifiées et finement documentées et font l'objet d'un plan d'action à court et moyen terme partagé par l'ensemble des acteurs concernés

#### **Résultats 2**

**R2.1** Les associations de migrants sont informées et participent au développement local et promeuvent les partenariats de coopération décentralisée entre les acteurs de leurs territoires d'accueil et ceux de leurs communes d'origine;

**R2.2** Les initiatives économiques et socioculturelles des migrants sont reliées, appuyées et valorisées sur le double espace

#### **Résultats 3**

**R3.1** Le processus PAIDEL-PIMDERO est diffusé et consolidé: les CT accompagnées se concertent, partagent des espaces de réflexions et mettent en commun des moyens pour définir et mettre en œuvre des actions d'aménagement du territoire communal et intercommunal

**R3.2** Des espaces de concertation à l'échelle du cercle de Kayes sont initiés et participent pleinement à la définition des priorités de développement régional

#### **Résultats 4**

**R4.1** Les acteurs relais de la décentralisation et du développement local (élus, ICC, ADL, OSC, service technique déconcentrés, bureau d'étude) sont informés/formés et partagent des outils et méthodes d'animation du développement local et régional

**R4.2** Les « bonnes pratiques de gouvernance locale et de codeveloppement » sont connues et valorisées au niveau local, régional et au-delà

## **En Mauritanie :**

Le programme 2007-2009 vise à renforcer les capacités des acteurs locaux à mettre en œuvre des projets de développement dans des entités territoriales à échelles multiples : communale, intercommunale, régionale et sous régionale. Cette gouvernance fait appel au principe de démocratie locale et de citoyenneté qui agrègent la population locale autour des prises de décision. Enfin, une plus forte implication des migrants dans le développement de leurs régions d'origine permettra d'alimenter le « co-développement » et de mobiliser la coopération décentralisée.

### Objectifs généraux

Contribuer au développement économique et social dans les régions du Guidimakha et du Gorgol  
Renforcer les conditions de participation et de prise en charge des populations de leur propre développement sur le double espace de la migration

### Objectif spécifique

Renforcer la citoyenneté des acteurs locaux par l'accompagnement d'une dynamique de développement concerté à l'échelle régionale et sous régionale

### **Résultats attendus et activités prévues pour chacun**

**Résultat 1** - L'identité communale est largement renforcée et permet d'initier des dynamiques de développement économique et social à des échelles supra communales

#### **Activités :**

- Accompagner la dynamique de stratégie territoriale des instances de concertation
- Organiser des formations techniques et des voyages d'échanges
- Accompagner les ICC dans un processus de suivi-évaluation du développement territorial
- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à leur appartenance au territoire communal
- Appuyer la mise en place des processus de développement intercommunaux
- Conduire des études des filières économiques
- Accompagner les organisations agricoles et artisanales
- Renforcer l'émergence des organisations de la société civile au Gorgol

**Résultat 2** - L'implication des migrants est renforcée et reconnue comme acteurs du co développement au côté de la coopération décentralisée Nord-Sud et Sud-Sud

#### **Activités :**

- Renforcer la connaissance du GRDR sur l'évolution des problématiques migratoires
- Animer un espace de rencontres et d'échanges d'expériences avec les acteurs locaux et les migrants sur les thématiques de la migration et du co développement.
- Accompagner les missions des maires en France
- Renforcer les capacités des maires dans des missions de plaidoyer régional
- Elaborer un programme transfrontalier dans le Bassin Karakoro (Mali-Mauritanie)
- Accompagner la coopération transfrontalière dans le Bassin Karakoro (Mali-Mauritanie)
- Accompagner les initiatives du processus de coopération transfrontalière en Mauritanie

**Résultat 3** - Un espace d'animation et d'appui conseil en développement local est créée sur la zone d'intervention du GRDR

#### **Activités :**

- Constituer un réseau de réflexion sur le développement local en Mauritanie
- Mettre en place une structuration régionale réceptacle des expériences du GRDR dans la vallée BFS
- Outiller et animer un espace régional d'appui conseil en développement

## **AU SENEGAL**

Le programme 2007-2009 se propose d'apporter un appui et un accompagnement technique et méthodologique aux collectivités locales dans leur mission de maître d'ouvrage du développement au niveau local à travers une démarche d'animation et de concertation. L'action impulse une concertation sur le développement de la collectivité locale entre les élus et la société civile afin de définir et de mettre en œuvre un projet de territoire et ouvre des perspectives de contrôle citoyen de l'action publique à travers la concertation. L'accent est mis sur le renforcement des capacités et le développement des compétences des acteurs locaux avec pour finalité la maîtrise locale de la décision et de l'action pour une bonne exécution des missions qui leur sont assignées dans le cadre de la décentralisation et du développement local dans lequel s'inscrit cette action. Le projet vise à accompagner les acteurs locaux dans une dynamique de dialogue social et de promotion de la bonne gouvernance locale. Enfin il s'agit d'engager l'ensemble des acteurs des différents territoires accompagnés dans un processus de développement local où le social et l'économique sont fortement articulés.

**Objectifs généraux :** contribuer au développement socio-économique et au renforcement des pratiques de bonne gouvernance locale et de démocratie participative au sein des collectivités locales en vue de l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

**Objectif spécifique :** en collaboration avec les migrants et les partenaires de la coopération décentralisée, les collectivités locales maîtrisent et conduisent le processus de développement local dans une perspective de développement socio-économique et des initiatives intercommunales.

### **Résultats attendus :**

**R1 :** L'environnement économique des 7 CR est rendu favorable ; le potentiel et les filières sont mieux maîtrisés par les promoteurs qui élaborent et mettent en œuvre des projets économiques viables.

#### **Activités :**

- Réaliser 7 diagnostics approfondis des économies locales
- Organiser 6 forums économiques locaux.
- Appuyer techniquement le montage de 42 projets économiques.
- Mettre en place un FAIE.
- Soutenir les projets économiques des femmes et des jeunes.

**R2 :** Les dynamiques intercommunautaires sont renforcées et le Groupement Inter Communautaire du département de bakel devient un acteur central du développement du département de Bakel.

#### **Activités :**

- Actualiser la monographie du département de Bakel.
- Elaborer une charte intercommunautaire et formation des élus.
- Organiser des voyages d'étude sur l'intercommunalité.
- Appuyer le montage de projets intercommunautaires.

**R3 :** Les migrants et les coopérations décentralisées cadrent leurs actions de développement dans les territoires des CL avec les priorités retenues par les populations.

#### **Activités :**

- Promouvoir la mutualisation des petites coopérations décentralisées.
- Organiser un espace de communication entre les migrants et les acteurs locaux en NTIC.
- Appuyer Mission des PCR en France.
- Montage de projets de co-développement.

**R4 :** Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une maîtrise locale de la décision et de l'action pour la réalisation des objectifs de développement.

#### **Activités :**

- Accompagner les activités de planification locale.
- Formation et suivi des CCL.
- Mettre en place des fonds de développement local (FDL).
- Accompagner et former les ADL.
- Partenariat avec les ARD.

**EN FRANCE** : Les programmes PAIDEL-PIMDERO menés depuis 2001-2002 ont atteint le terme d'une première phase d'appui aux dynamiques de « co-développement local » sur le double espace de la migration, avec non seulement l'édition de plusieurs guides de capitalisation du processus et des outils valorisés mais aussi l'organisation d'un forum sur le « développement local » organisé à Saint-Louis (Sénégal) en décembre 2006

Avec le renouvellement des acteurs (élections en Mauritanie et au Sénégal), la seconde phase de ce processus s'ouvre sur la nécessaire consolidation de la démarche sur certains territoires et sur l'articulation toujours plus pertinente des échelles d'actions (communes, intercommunalités, bassins versants, filières économiques porteuses, espace du co-développement, etc.). En France et plus largement en Europe, les activités conserveront une forte dimension de recherche-action afin de compléter, d'enrichir et d'ouvrir tant que possible – avec les OSI, OSIM, et partenaires de coopération décentralisée – des perspectives aux initiatives de co-développement. En deux temps, le programme renforcera les ressortissants eux-mêmes dans leurs pratiques de co-développement puis dans leurs capacités à s'impliquer fortement dans la construction de partenariats de solidarité internationale, à la fois acteurs de développement sur leur territoire d'origine et dans leur territoire d'accueil.

### **Objectifs généraux**

- 1°) L'opinion publique européenne comprend mieux les enjeux de la migration pour les pays du Sud et soutient l'aide au développement pour réduire la pauvreté dans le monde.
- 2°) Les pays du Sud bénéficient de la part des acteurs de solidarité internationale, d'un appui au développement plus cohérent et efficient, en adéquation avec les politiques nationales et les aspirations des populations.
- 3°) Le regard des populations européennes s'ouvre aux richesses tant matérielles qu'idéelles inhérentes aux phénomènes migratoires.

**Objectif spécifique** : L'opinion publique européenne est consciente des enjeux du co-développement et s'implique avec les migrants dans des actions de solidarité internationale.

**Résultat N°1** : Les acteurs de solidarité internationale (OSIM, OSI, coopérations décentralisées) sont informés et formés sur les bonnes pratiques de co-développement et agissent de façon cohérente, efficiente et pertinente. [Renvois aux cadres logiques / pays du PAIDEL 2<sup>ème</sup> phase : Mali , Mauritanie, Sénégal]

### **Activités pour atteindre le résultat N°1**

- *Forum d'ouverture du programme.*
- *Communiqués de presse.*
- *Accueil-information du public cible : acteurs de projets de co-développement.*
- *Interventions publiques.*
- *Formation des OSI-OSIM - coopérations décentralisées sur « le co-développement et les partenariats Nord-Sud ».*
- *Forum d'échanges et de débat : les « Thé - Palabre ».*
- *Accompagner l'organisation, le déroulement et le suivi des missions en France des acteurs locaux (PAIDEL) à la rencontre des associations de migrants et de leurs partenaires.*
- *Accompagnement (appui-conseil) à la conception d'actions de co-développement.*

**Résultat N°2** : A travers des campagnes locales et une campagne européenne d'éducation au co-développement, l'opinion publique est sensibilisée aux enjeux du co-développement et soutient des actions de solidarité internationale.

### **Activités pour atteindre le résultat N°2**

- *Accueil – Information*
- *Formation « Conception et mise en œuvre d'un microprojet d'EAD : Migration et Développement ».*
- *Suivi-accompagnement pratique pour la mise en œuvre de microprojets d'EAD.*
- *Productions d'outils d'information et de sensibilisation (affiches, brochures, vidéo, spots vidéo et audio).*
- *Forums de lancement de la campagne européenne EAD : « Migration et développement »*
- *Interventions publiques et médiatiques : émissions radio et autres médias grand public, participation à des séminaires, colloques, et autres manifestations.*

**Résultat N°3** : Les membres du consortium et l'ensemble des autres acteurs d'éducation au co-développement (universités, OSI, OSIM, coopération décentralisée) échangent, capitalisent et diffusent leurs pratiques et leurs expériences.

### **Activités pour atteindre le résultat N°3**

- *Animation d'un réseau d'échange sur les pratiques d'éducation au co-développement.*
- *Production et diffusion de la capitalisation d'expériences et des bonnes pratiques de co-développement.*
- *Organisation d'un forum européen de clôture : diffusion de l'évaluation finale du programme « Education au co-développement ».*
- *Création et animation d'un site Internet « Education au Co-développement »*

## **BENEFICIAIRES OU PUBLIC-CIBLE :**

Le programme d'actions pour 2007-2009 touche l'ensemble des populations des zones géographiques spécifiées au Mali, en Mauritanie, au Sénégal et en France et plus particulièrement :

- les collectivités locales du Bassin du Fleuve Sénégal
- les acteurs locaux de la société civile, des organisations paysannes des associations villageoises (jeunes, femmes)
- les associations de migrants en France et leurs partenaires de co-opération (communes, techniciens, associations)
- l'opinion publique européenne (euro-méditerranéenne)

## **MOYEN A METTRE EN ŒUVRE (en personnel et en matériel) :**

### ***AU MALI :***

- 1) Personnel : 1 coordinatrice (1/4 temps), 1 chargé de programme, 3 chargés de mission Développement Local, 1 Volontaire du progrès, 1 secrétaire et 1 comptable à temps partiel.
- 2) Matériel : bureaux équipés en matériel informatique, 1 véhicule tout terrain, 2 motos

### ***EN MAURITANIE :***

- 1) Personnel : 2 coordinateurs (1/région), 1 chargé de programme, 2 chargés de mission DEL, 2 Volontaires du Progrès, 1 chargé d'appui au développement local, 2 animateur, 1 responsable administration & finance, 1 secrétaire, des consultants, stagiaires et animateurs ponctuels
- 2) Matériel : 2 voitures, 2 motos, bureau et configuration informatique

### ***AU SENEGAL :***

- 1) Personnel : 1 coordinateur (1/2 temps), 1 chargé de programme, 2 chargés de mission DEL, 1 Volontaire du Progrès, 1 secrétaire-comptable, des consultants, stagiaires et animateurs ponctuels
- 2) Matériel : 2 voitures, 2 motos, bureau et configuration informatique

### ***EN FRANCE :***

- 1) Personnel : 1 coordinateur, 3 chargés de mission et 2 animateurs (temps plein).
- 2) Matériel : Bureaux équipés du siège du GRDR à Montreuil et de Lille (Nord pas de Calais).

## **CALENDRIER :**

Date de démarrage : Janvier 2007

Durée totale prévue : 3 ans

# Description de l'action

# 3-2

## Budget prévisionnel de l'action projetée

Budget récapitulatif

GRDR 2007-2009

Programme d'appui aux initiatives de développement local et d'implication des migrants dans le développement de leur région d'origine  
MAE 2007

| Codes Code                             | Rubriques  | 3 ANS               | ANNEE 1             | ANNEE 2             | ANNEE 3             |
|--|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
|  |  | Coût total en euros | Coût total en euros | Coût total en euros | Coût total en euros |
| 1                                      | Investissement immobilier  | 86 600              | 86 600              | 0                   | 0                   |
| 2                                      | Investissement technique et mobilier                               | 30 053              | 25 953              | 4 100               | 0                   |
| 3                                      | Transferts financiers  | 559 500             | 143 350             | 227 250             | 188 900             |
| 4                                      | Fournitures et consommables  | 81 303              | 27 101              | 27 101              | 27 101              |
| 5                                      | Conception et études ou expertises du Nord                         | 121 250             | 36 250              | 48 000              | 37 000              |
| 6                                      | Etudes ou expertises du Sud  | 234 850             | 87 200              | 85 550              | 62 100              |
| 7                                      | Personnels expatriés   | 177 250             | 59 050              | 59 100              | 59 100              |
| 8                                      | Personnel local  | 432 152             | 151 424             | 140 124             | 140 604             |
| 8 bis                                  | Personnel France   | 760 548             | 231 240             | 252 051             | 277 257             |
| 9                                      | Formations   | 263 702             | 84 099              | 86 501              | 93 102              |
| 10                                     | Services extérieurs à l'ONG  | 10 800              | 3 600               | 3 600               | 3 600               |
| 11                                     | Mission de courte durée  | 58 625              | 17 071              | 20 162              | 21 392              |
| 12                                     | Appui, suivi et contrôle   | 186 730             | 55 910              | 55 910              | 74 910              |
| 13                                     | Evaluation   | 59 216              | 0                   | 18 716              | 40 500              |
| 14                                     | Capitalisation   | 229 750             | 44 625              | 66 685              | 118 440             |
| 15                                     | Autres   | 182 752             | 76 386              | 54 822              | 51 544              |
| 16                                     | Divers et imprévus (10% de 1 à 15)                                 | 63 529              | 15 584              | 22 070              | 25 875              |
|  | <b>Sous-Total 1</b>  | <b>3 538 610</b>    | <b>1 145 443</b>    | <b>1 171 742</b>    | <b>1 221 425</b>    |
| 17                                     | Frais administratifs ou de structure (maximum 10% du sous-total 1) | 320 248             | 104 726             | 106 476             | 109 046             |
|  | <b>Sous-Total 2</b>  | <b>320 248</b>      | <b>104 726</b>      | <b>106 476</b>      | <b>109 046</b>      |
| <b>TOTAL GENERAL (Sous-totaux 1+2)</b> |  | <b>3 858 858</b>    | <b>1 250 169</b>    | <b>1 278 218</b>    | <b>1 330 471</b>    |



